



ED262 / Offre des Formations 2024 – 2025

Durant sa formation, un doctorant doit :

- ✓ suivre des enseignements parmi les trois sortes de formations dispensées par l'ED,
- ✓ valider 90 heures au cours des trois années de thèse, soit **30 heures de "Formation généraliste"**, **30 heures de "Formation professionnelle"** et **30 heures de "Formation scientifique"**.

Catégories	Formations
Généralistes	Formation obligatoire à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique (3 h) - Pr M. Brasseur / B. Daugeron / M-F. Mamzer
	Traitement de texte avec le logiciel Word [(12 h) (soit 2 x 3 h « Débutant » et 2 x 3 h « Confirmé »)] - France Merlini
30h	Séminaire de méthodologie et de déontologie appliquée à la thèse – Pr Bruno Daugeron, 16h
	English for law researchers (15h) - Francine Tran
	How to value and protect your academic work (15h) - Francine Tran
	Rencontres doctorales (8h)
	Formation TOEIC [(3 h) - de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} année avant soutenance] - Centre des langues de UPD
	Cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
	Cours d'histoire, de culture ou de littérature française pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
	Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations généralistes (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS
Professionnelles	Formation à la recherche documentaire : pour débutants (3 h) ; niveau avancé (3 h) ; utilisation du logiciel de gestion bibliographique Zotero et mise en place d'une veille documentaire (3 h)
	Le catalogue est consultable à cette adresse : https://u-paris.fr/bibliotheques/doctorants-se-former/
	Clinique juridique (30 h) – Pr Clothilde Grare-Didier et Mme Bénédicte Guénégo
	Formation à la pédagogie en ligne (5 h)
	Pour suivre en ligne : https://moodle.u-paris.fr/
	Prise de parole et présentation d'un travail en public [(2 j) (soit 2 x 8 h)] – Marie Fringand Requin
	Préparation à la soutenance (2 x 3 h) – Maxime Touchais / MCF
Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations professionnelles (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS	
Scientifiques	30h
	Séminaires d'histoire des systèmes juridiques européens (3 séminaires de 12 h)
	Méthodologie juridique - Le raisonnement juridique : (18 h) - Maxime Touchais / MCF
	Les enjeux sociétaux de la santé. Etudes de cas et échanges avec des acteurs du monde professionnel (24h) – Pr Thomas Rapp
	Séminaire – Recueillir et analyser des données empiriques (21 h) - Pr Martine Brasseur
	Cours dispensés dans le cadre des Graduate schools Health and Society ou Transitions Gouvernance Décision, sous réserve des effectifs, de l'accord du responsable et de la cohérence avec le sujet de thèse
	Cours dispensés dans le cadre du programme <i>Common law</i> et des LLM de la Faculté de droit (30 h validées au maximum)
	Cours dispensés en Master 2 (30 h validées au maximum, après accord du responsable de la spécialité de M2, à l'exclusion des séminaires déjà suivis)
	Séminaires, colloques et conférences organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)
Ateliers - Séminaires doctoraux organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)	
Séminaires, colloques et conférences suivis par le doctorant dans un autre établissement (30 h validées au maximum)	

La participation des doctorants à la ½ journée (4h) de rentrée de l'École Doctorale est comptabilisée dans les heures de « Formations généralistes », sous la réserve de 4h supplémentaires (total de 8h) en cas de manifestation organisée par l'université.

Université Paris Cité - Faculté de droit, d'économie et de gestion – 10 av. Pierre Larousse 92240 Malakoff

droit.u-paris.fr/